

## HONORAIRES

(Mise à jour Octobre 2023)

<b>VENTE – à la charge du vendeur</b>		
Maison – Appartement Local commercial – Fonds de commerce	De 00€ à 100 000€	7 000€
	De 100 001€ à 200 000€	7.5% maximum
	De 200 001€ à 350 000€	7% maximum
	De 350 001€ à 500 000€	6% maximum
	De 500 001€ et +	5% maximum
Garage / Parking	10%	
Terrain	10%	

<b>LOCATION</b>		
Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail	8€/m <sup>2</sup>	Charge bailleur et locataire
Etat des lieux location meublée	3€/m <sup>2</sup>	Charge bailleur et locataire
Etat des lieux location vide	3€/m <sup>2</sup>	Charge bailleur et locataire
Place de parking ou garage	75€	Charge bailleur et locataire
Entremise et négociation	Studio : 150€	Charge bailleur
	F2, F3, F4 et + : 200€	Charge bailleur
	Maison : 250€	Charge bailleur

### **Locaux commerciaux, locaux professionnels, bureau :**

Rédaction du bail, négociation : Montant d'un loyer TTC, charge bailleur et locataire

Etat des lieux : 300€ - Répartition des honoraires à négocier entre bailleur et locataire

<b>AVIS DE VALEUR</b>	
Maison	250€
Appartement	150€

L'estimation sera offerte si le mandat est signé avec l'agence, à la charge du demandeur

Au-delà de 25km, un forfait sera demandé en supplément

<b>MANDAT DE RECHERCHE - ACHAT</b>
5% - à la charge de l'acquéreur

- La TVA est au taux en vigueur de 20% incluse
- Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal au plafond fixé par voie réglementaire
- Les tarifs s'entendent TTC
- Le taux est indiqué à titre indicatif, ce taux est le taux maximum appliqué